



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Château des Rohan – Programme de travaux d’entretien et de réparations 2019**

DEL-2019-096

**Numéro de la délibération :** 2019/096

**Nomenclature ACTES :** Domaine de compétence par thème, culture

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 04/07/2019

**Date de convocation du conseil :** 28/06/2019

**Date d’affichage de la convocation :** 28/06/2019

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Présidente de séance :** Mme Christine LE STRAT

**Secrétaire de séance :** M. Hervé JESTIN

**Étaient présents :** M. Philippe AMOURETTE, M. Christophe BELLER, Mme Émilie CRAMET, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Chantal GASTINEAU, Mme Annie GUILLEMOT, M. Michel GUILLEMOT, M. Georges-Yves GUILLOT, M. Michel JARNIGON, M. Hervé JESTIN, Mme Elisabeth JOUINEAUX-PÉDRONO, Mme Laurence KERSUZAN, Mme Emmanuelle LE BRIGAND, Mme Alexandra LE NY, Mme Christine LE STRAT, Mme Sylvie LEPLEUX, Mme Laurence LORANS, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, M. Jacques PÉLAN, Mme Soizic PERRAULT, M. Alain PIERRE, Mme Claudine RAULT, M. Eric SEGUET.

**Étaient représentés :** M. Loïc BURBAN par Mme Laurence LORANS, Mme Stéphanie GUÉGAN par M. François-Denis MOUHAOU, Mme Madeleine JOUANDET par Mme Emmanuelle LE BRIGAND, M. Paul LE GUERNIC par Mme Claudine RAULT, Mme Maryvonne LE TUTOUR par Mme Sylvie LEPLEUX, M. Yann LORCY par Mme Christine LE STRAT, Mme Françoise RAMEL par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, Mme Véronique RISSEL par M. Hervé JESTIN

Était absent : M. Eddy RENAULT

## **Château des Rohan – Programme de travaux d’entretien et de réparations 2019**

### **Rapport de Madame LA MAIRE**

Afin d’éviter la dégradation de l’édifice et de futurs chantiers d’ampleur, le château des Rohan nécessite des travaux réguliers d’entretien et/ou de réparations.

En accord avec l’unité départementale de l’architecture et du patrimoine (UDAP), le programme suivant a été défini pour 2019 :

- nettoyage de la façade principale (aile ouest) et d’une partie de la tour nord-ouest envahies par la végétation ;
- mise en sécurité de l’escalier et du passage de la poterne à la salle basse de la tour sud-ouest (linteau brisé) ;
- récupération des eaux pluviales d’infiltration au niveau des baies ouest des petites salles de l’aile ouest.

L’analyse des offres réalisée en partenariat avec l’UDAP permet de retenir les entreprises suivantes :

- lot 1 (maçonnerie) : Maçonnerie Vitry pour un montant de 15 945 € HT ;
- lot 2 (menuiserie) : Art et tradition du bois pour un montant de 3 830 € HT.

Le montant prévisionnel des travaux s’élève à 19 775 € HT.

Le château étant classé monument historique, la ville peut bénéficier, pour ces travaux, de subventions de divers partenaires financiers.

En outre, conformément au décret 2009-748 du 22 juin 2009 relatif à l’assistance à maîtrise d’ouvrage des services de l’État chargés des monuments historiques, la ville peut, si elle en fait la demande, bénéficier gratuitement pour cette opération de l’assistance à maîtrise d’ouvrage de l’architecte des bâtiments de France territorialement compétent.

**Nous vous proposons :**

- d'accepter ces travaux
- d'autoriser la maire à demander l'assistance à maîtrise d'ouvrage de l'architecte des bâtiments de France
- d'autoriser la maire à demander des subventions à l'État, au Département, à la Région et à tout autre financeur potentiel

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 5 juillet 2019**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LA MAIRE  
Christine LE STRAT**